Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 10 (1995)

Heft: 3: Gazette

Rubrik: Organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ORGANISATIONS

Toujours plus de musées sur Internet

Depuis l'automne 1994, Jonathan P. Bowen tient à jour sur le serveur du Computing Laboratory de l'Université d'Oxford le répertoire international officiel de tous les musées qui proposent des informations sur Internet. Au cours de sa première année d'existence, ce répertoire a été consulté plus de 200'000 fois. A la fin du semestre d'été 1995 on a pu compter certains jours de pointe jusqu'à 1'000 demandes.

Comme Jonathan P. Bowen l'expliquait récemment à Londres lors de la conférence spécialisée 'Electronic Imaging and the Visual Arts', plus de 1'000 musées du monde entier sont présents sur le WWW (World Wide Web) d'Internet. Chaque jour de nouveaux musées rallongent la liste. Ces chiffres impressionnants ne doivent pas faire oublier que la plupart des musées ne proposent à l'utilisateur d'Internet rien de plus qu'une page d'accueil, n'offrant que des informations de base souvent insuffisantes sur l'institution. J. P. Bowen a donc demandé aux musées d'utiliser Internet plus pour informer les visiteurs que pour se présenter eux-mêmes.

Les catalogues d'exposition électroniques et les musées 'virtuels'

En 1993 déjà, la Smithsonian Institution a été le premier musée à utiliser le WWW pour la publication d'un catalogue d'exposition. Depuis, plusieurs centaines de catalogues d'exposition et d'articles d'introduction aux expositions ont été publiés sur Internet. Etant donné qu'aujourd'hui on peut produire des publications électroniques à partir d'un système de traitement de texte d'usage courant (par ex. Word 6), les dernières barrières techniques sont tombées. La pratique a montré que les catalogues librement disponibles sur Internet ne remplacent en aucun cas les publications écrites mais au contraire augmentent leur vente.

Quelques musées aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne ont complété leurs catalogues d'exposition sur le WWW par des formulaires électroniques de commandes pour les catalogues traditionnels sous forme de livre. De plus en plus, les librairies des musées proposent leurs titres sur Internet et les rendent ainsi accessibles à un public qui ne se rend pas au musée. Etant donné que la plupart des catalogues des expositions qui ont lieu aux Etats-Unis ne sont pas en vente dans les librairies en Europe, cette possibilité de commande via Internet semble vouloir s'imposer rapidement et sera utilisée dans les mois à venir par les plus grandes institutions culturelles européennes pour permettre au public américain d'accéder à leurs catalogues.

Les 'musées virtuels' des débuts du WWW sont aujourd'hui passés quelque peu au second plan. Leur concept consiste à rassembler les informations culturelles de différentes institutions et à en faire une exposition virtuelle. Le 'Web Louvre' qui a reçu un prix en 1994 – cette exposition est un travail d'étudiant qui a vu le jour sans que Le Louvre ne soit au courant ou ne participe – est aujourd'hui en tant que 'Le Web Museum' essentiellement 'fréquenté' par les personnes qui débutent sur Internet. Il existe aux Etats-Unis quelques autres expositions 'virtuelles' mais leur présentation graphique est tellement sophistiquée qu'elles ne peuvent pour ainsi dire plus être consultées compte tenu de la longue durée de transmission de la communication transatlantique.

Les institutions culturelles présentes sur Internet n'apprécient plus que leurs données soient intégrées arbitrairement dans des 'musées virtuels' et proposées dans un autre contexte. Etant donné que les pages du WWW peuvent être soumises à des droits d'auteur, il existe des possibilités de s'opposer à l'emploi abusif des données. Grâce au caractère toujours plus professionnel de l'offre d'information, il semble qu'Internet soit en train de perdre l'aspect anarchique de ses débuts.

Très peu de banques de données sur le WWW

Comme la BDBS, d'autres services nationaux de documentation des biens culturels et des musées utilisent le WWW essentiellement comme intermédiaire pour l'exploitation de leurs banques de données internes. Peu à peu, il est possible grâce au WWW d'accéder aux banques de données de l'Inventaire Général (du Ministère français de la Culture) et du Canadian Heritage Information Network. Les banques relationnelles de données comprenant des textes et des images comme la BDBS les propose ne sont encore qu'à leurs débuts. La BDBS a également dû fortement réduire ses objectifs quantitatifs étant donné que la préparation des textes et des images pour la publication Online demande aux musées bien plus de temps que ce qui avait été initialement estimé.

Le principal problème de tous les projets proposés par les musées sur Internet est le respect des droits d'auteur. Les droits d'auteur des artistes décédés il y a moins de soixante-dix ans doivent être payés. Cela concerne donc obligatoirement tous les artistes du XXe siècle. Par ailleurs, les oeuvres ne doivent pas être manipulées sans l'autorisation des artistes ou de leurs représentants légaux, cela veut dire qu'elles ne peuvent pas non plus être numérisées. Le célèbre musée d'art de San Diego s'est donc vu obligé de demander directement aux artistes encore vivants l'autorisation de pratiquer la numérisation de leurs oeuvres. Le résultat est décourageant: des artistes comme Frank Stella et David

Hockney ont refusé au musée le droit de publier leurs oeuvres sous forme électronique même sur le système d'information des visiteurs interne au musée.

La situation en Suisse

En Suisse, fin août 1995, seulement une douzaine de musées et d'expositions d'art étaient présents sur le WWW. Leur nombre devrait augmenter rapidement au cours des prochains mois, pourtant seules quelques institutions culturelles proposeront leurs pages d'accueil sur un serveur propre. Les musées et les collections situées à proximité des universités peuvent proposer leurs offres sur les serveurs d'universités généralement très bien développés. De même il est possible d'utiliser en règle générale à des conditions intéressantes les serveurs à vocation touristique qui peuvent être développés sur la base d'initiative privée de manière à être utilisés par les régions, les stations thermales et les villes touristiques. Les projets de marché électronique occupent une place intermédiaire comme le projet 'Mall Bodensee' créé à l'initiative de la Hochschule St-Gallen (HSG).

La collaboration avec les entreprises commerciales est devenue une réalité compte tenu de l'adaptation du niveau des prix qui ont fortement baissé au niveau international. Actuellement le coût de la mise en place d'un nouveau serveur se situe entre Fr. 2'000.-- et Fr. 6'000.--. Il est possible à partir de Fr. 50.-- par mois, en fonction des prestations requises, de partager un serveur avec d'autres entreprises. Alors qu'en 1994 l'heure de travail pour la programmation et la gestion d'un système était facturée à Fr. 280.--, on peut aujourd'hui obtenir ces prestations pour Fr. 80.--à Fr. 100.--.

Au niveau international, on note très nettement une nouvelle tendance. On se distance de plus en plus des pages d'accueil concernant des institutions spécifiques pour s'orienter vers des serveurs thématiques. La BDBS aimerait anticiper cette évolution et va mettre le 1er novembre 1995 un serveur en service sur lequel plusieurs institutions scientifiques et culturelles présenteront ensemble leurs offres d'information. Le serveur disposera d'interfaces conceptuelles et techniques reliées au système InfoRes de 'Suisse Tourisme' (anciennement 'Office national suisse du tourisme', ONST) qui sera également disponible sur Internet progressivement à partir de novembre 1995.

Remarques: L'inventaire international des musées sur Internet se trouve sous le code: "http://www.comlab.ox.ac.uk/archive/museums/other/museums.html". Jonathan P. Bowen a publié ses articles et ses analyses sous le code: "http://www.comlab.ox.ac.uk/archive/museums/other/museums/talk". Le code Internet du nouveau serveur de la BDBS sera publié dans la Gazette NIKE 4/95 et peut être obtenu à partir d'octobre à la BDBS (Tél. 031 302 55 44 ou "http://www.dsk.ch").

David Meili

ORGANISATIONS

Kulturwissenschaftliches Institut Zentralschweiz (KIZ)

Pour différentes raisons la Suisse centrale occupe une place particulière dans notre pays. Sa signification historique joue un rôle de tout premier plan dans l'évolution de notre Etat et de notre société. On y trouve de nombreux sites qui de tout temps ont été déterminants pour le peuple suisse à la recherche d'une identité nationale, à cela s'ajoute la diversité extraordinaire des paysages. Sur le plan culturel, la Suisse centrale est active mais prise entre deux feux, d'une part les valeurs conservatrices héritées du passé, d'autre part une conception moderne de la vie. La Suisse centrale est un espace culturel habité par environ 600'000 personnes dont l'évolution et le rayonnement actuels sont trop peu connus et pas assez compris en son sein même comme au-delà de ses frontières.

Nul n'ignore que la Suisse centrale, compte tenu du rôle qu'elle joue, n'est pas assez présente sur la plan de la recherche en Suisse et plus particulièrement de la recherche dans le domaine des sciences culturelles. Il est évident que cela s'explique en fin de compte par le fait qu'au XIXe siècle et au XXe siècle, malgré de nombreuses tentatives, il n'a pas été possible de créer d'université adaptée à la région. Il y a peu de temps, le Conseil d'Etat du Canton de Lucerne a déposé devant le Grand Conseil un rapport de planification sur l'éducation supérieure dans le Canton de Lucerne qui prévoit, entre autres, l'extension du petit établissement d'enseignement supérieur déjà existant. Le Parlement va pouvoir prendre position sur ce projet en automne 1995.

Sans attendre la réponse qui sera apportée à ce plan d'éventuelle extension du domaine universitaire en Suisse centrale et pour la Suisse centrale, la Fondation 'Akademie 91', créée le 15 mai 1991, a élaboré un projet pour la création d'un institut culturel de recherche qui est actuellement soumis à la consultation des cantons et des instituts culturels les plus importants. Cet institut (KIZ, Kulturwissenschaftliches Institut Zentralschweiz) a pour but de remédier aux problèmes précédemment décrits.

Les objectifs

Au niveau de la formation et de la recherche, la Suisse centrale doit prendre de plus en plus d'importance et bénéficier d'activités appropriées. La Suisse centrale doit pouvoir disposer d'un réseau scientifique de communication permettant la circulation des informations au sein de la

ORGANISATIONS

région et les contacts nécessaires avec les centres nationaux et internationaux de recherche, les scientifiques qualifiés doivent pouvoir disposer dans leur région d'une infrastructure améliorée, adaptée à leurs besoins.

Ces objectifs doivent être atteints de deux manières. D'une part, en instaurant un travail de recherche interdisciplinaire concernant le passé, le présent et le futur de la région. Pour ce faire, la notion de culture doit être élargie et s'étendre à la politique, l'économie et la société. Le terme culture doit pouvoir aussi bien englober les arts appliqués que la situation dans des domaines tels que l'économie des régions de montagne et l'économie agricole. D'une autre part, par des prestations de service, sous la forme d'information, de coordination et d'assistance pour la création d'organisations, assurées régulièrement en faveur des institutions, des autorités et des communes ainsi que de la recherche au niveau régional, national et international.

Une structure flexible

Les formes de travail et les formes de collaboration avec les institutions publiques et privées importantes concernées doivent être variées. Le KIZ désire jouer un rôle de charnière dans toutes les directions. Le KIZ bénéficie du soutien de la Fondation 'Akademie 91' qui met à disposition ses contacts avec tous les cantons de la Suisse centrale. Le KIZ doit être financé par les pouvoirs publics et des donateurs privés. Un comité composé de scientifiques qualifiés parmi lesquels des représentants connus de toutes les universités du pays et placé sous la présidence de l'historien, Guy P. Marchal, Lucerne, garantira la qualité scientifique du travail. Un petit groupe de travail de 3 à 4 personnes est prévu pour la réalisation concrète des tâches. La Fondation 'Akademie 91' espère pouvoir commencer en 1996 petit à petit à travailler à la mise en place du KIZ.

Peter Schulz

Unir les efforts en faveur des biens culturels industriels

Tous les pays industrialisés sont touchés par la désindustrialisation qui s'explique entre autres par l'augmentation de la productivité et l'internationalisation de la production des denrées. Dans de nombreux pays on se demande que faire des témoins de l'industrialisation, c'est ce qui ressort des conférences internationales sur l'archéologie industrielle qui ont lieu tous les trois ans (International Conference for the Conservation of the Industrial Heritage, ICCIH).

En Suisse, les activités associatives constituent la base fondamentale de l'activité en faveur des biens culturels industriels.

Aucun pays ne connaît une activité associative aussi intense que la Suisse en faveur de la conservation des biens culturels techniques. Tout ce qui s'est passé d'important jusqu'à présent dans ce domaine est essentiellement dû à l'engagement bénévole d'un nombre incalculable d'amateurs de véhicules, de machines ou moulins. La plupart des associations choisissent librement leur thème et se consacrent esentiellement à leur type d'objet souvent sans savoir si des objets similaires ont déjà été conservés, sans tenir compte de l'importance de l'objet en comparaison avec d'autres et sans se rendre compte si les travaux de restauration sont éventuellement susceptibles de nuire à la substance d'origine. Ces constatations ne diminuent en rien la valeur du travail associatif, elles soulignent cependant certaines lacunes importantes dans la manière de procéder auxquelles l'Association suisse d'histoire de la technique et du patrimoine industriel (ASHT, voir Gazette NIKE 1995/2, page 35) n'est pas en mesure de remédier seule. Les trois principales situations auxquelles il est nécessaire de trouver des solutions aboutissent aux trois revendications suivantes:

1. Une nécessité urgente: des possibilités d'entreposage au niveau suprarégional pour le patrimoine culturel industriel

Peu de temps avant le 100e anniversaire de la constitution de la Suisse moderne, le 19 août 1947, a été créée une association 'Verein für ein technisches Museum'. En 1969, les objets techniques collectionnés par cette association ont été par convention transmis au Technorama de la Suisse à Winterthour qui a inauguré son musée en 1982. En 1984, déjà, pour des raisons financières, le musée a dû cesser la poursuite des collections. En 1990, le départ de personnes actives à titre bénévole a interrompu les efforts en faveur de l'entretien des collections. En 1992, la direction du Technorama a annulé la convention de 1969 en raison de la réalisation d'un nouveau concept 'interactif' ayant priorité sur «l'entreposage et l'entretien dans le cadre du musée des témoins du passé. Les anciens objets du musée ne s'intégrant plus dans le nouveau concept seront éliminés avec ménagement. Les anciens donateurs et plus particulièrement les propriétaires d'objets prêtés seront contactés avant que les collections ne soient transmises à des tiers ou détruites» (rapport annuel 1993). «La concurrence toujours plus forte et plus hostile à la culture met en danger la substance matérielle. Adieu la science et la recherche, place au design, au placing, aux highlight-catalogues, aux halles d'exposition

de style 'McDonald' ou 'Party-Service Käfer'» c'est ainsi que s'exprimait Ekkehard Mai dans le Neue Zürcher Zeitung le 17.07.1995 sur le transfert prévu par le musée du Technorama. Pourtant notre pays devrait compter suffisamment de personnes désireuses de sauvegarder les installations industrielles suisses et les produits les plus importants connus dans le monde entier comme le moteur Diesel suisse et les nombreux équipements électriques fabriqués au 'pays de l'or blanc' ayant pour signe de qualité une arbalète. La création d'une technothèque (et pas d'un musée) est devenue une priorité de première urgence après les évènements qui se sont déroulés dans le cadre du Technorama. L'ASHT élabore actuellement en collaboration avec l'Union Technique Suisse le projet '1998 - 150 Jahre moderne Schweiz - 150 Industriekultur' qui prévoit la création d'une technothèque.

2. La nécessité d'un inventaire systématique au niveau national

L'absence d'une recherche institutionnalisée au service de l'histoire de la technique et de l'archéologie industrielle en Suisse a pour conséquence que l'on ne connaît dans notre pays que partiellement l'existence des principaux témoins de la culture industrielle. Dans l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 (INSA) on trouve certaines données systématiques ne couvrant ni toutes les époques ni tout le territoire en vue de l'élaboration d'inventaires architecturaux au niveau national comme d'ailleurs dans les différents volumes des Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse et dans l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). D'autres inventaires qui se voulaient nationaux ont été confiés au bon vouloir de la mémoire des autorités communales et cantonales comme l'Inventaire de l'histoire de la technique, un projet CH-91 de l'actuelle Association suisse de l'histoire de la technique et du patrimoine industriel (ASHT). Un inventaire du patrimoine industriel à protéger en Suisse est une nécessité impérieuse, s'il ne se fait pas, la conservation ou plutôt la dégradation des bâtiments industriels les plus importants seront laissées au hasard.

3. La coordination et la mise en place d'une conservation efficace des bâtiments industriels

Au niveau cantonal, le recensement et la conservation des bâtiments industriels diffèrent d'un canton à l'autre et varient encore plus dans ce domaine d'une commune à l'autre. Pourtant on constate que dans certains cantons et certaines villes des mesures importantes ont été prises pour la conservation des bâtiments industriels. Il est regrettable, d'une manière générale, que les discussions et les conflits soient évités dès qu'il s'agit de 'lieux sacrés', le 'bon vouloir politique ' les abandonne aux calculs et aux préjugés des directions des entreprises et quelques fois aux spéculations des 'génies de la finance'. Conformément aux souhaits des entrepreneurs et à la faiblesse du pouvoir politique, les

ORGANISATIONS

grands complexes industriels Bührle et MFO à Zurich-Oerlikon n'ont jamais fait l'objet d'une étude sur leur valeur archéologique. Chez ABB à Baden, des inventaires et des évaluations rudimentaires ont été effectués faute de moyens financiers suffisants et n'ont jusqu'à présent trouvé ni application ni place dans les projets en cours. Pour GF à Schaffhouse il manque une évaluation de la part de la conservation des monuments historiques pour une inscription dans l'INSA, chez Sulzer à Winterthour, la conservation des monuments historiques n'a pas pu s'imposer face à un architecte sélectionné par concours qui prévoit quelques conservations partielles. Il en va de même pour les constructions importantes des sociétés de chemin de fer et des centrales électriques se trouvant à moitié ou entièrement dans la possession des pouvoirs publics. Les 14 grandes installations conservées en Rhénanie et en Westphalie démontrent qu'une concentration sur les bâtiments industriels les plus imposants peut être plus judicieuse qu'une dispersion des efforts. La coordination des efforts de conservation des bâtiments industriels au niveau national, ou au moins au niveau intercantonal, constitue donc la troisième mesure d'urgence à prendre.

(Pour plus de renseignements sur le projet '150 Jahre Industriekultur', s'adresser au bureau Arias Industriearchäologie, Schlachthofstr. 4, 8406 Winterthur, T 052 202 02 27)

Hans-Peter Bärtschi